



# Formations complémentaires

## Brevet de Surveillant de Baignade (BSB)

### CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir une bonne aisance dans l'eau et sous l'eau,
- s'engager dans la formation complémentaire au Bac Pro.

### ORGANISATION DE LA FORMATION

- Natation 1 h par semaine sur 1 ou 2 ans,
- formation secourisme spécifique par des moniteurs qualifiés,
- formation théorique autour de la législation.

### CONTENUS DE LA FORMATION

- Rôle et fonction du surveillant de baignade,
- réglementation des baignades,
- organiser les baignades,
- prévenir les risques de noyade,
- porter assistance au noyé,
- gestes de première urgence,
- faire découvrir les milieux aquatiques,
- premières approches de l'eau,
- préparer en équipe les animations autour de l'eau.

**Contact :** Syndie LEPEU

Tél. : 03 84 47 16 77 - Fax. : 03 84 24 46 13

Mèl : syndie.lepeu@educagri.fr

## Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA)

### CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir 17 ans au 1<sup>er</sup> jour de la formation
- avoir le goût du contact avec le public et de l'animation,
- s'engager dans la formation complémentaire au Bac Pro ou BTS.

### ORGANISATION DE LA FORMATION

- 8 jours de stage de formation générale au mois de juin de l'année scolaire en cours au lycée,
- 14 jours de stage pratique pendant des vacances scolaires en Centre d'Accueil pour Mineurs,
- 6 jours de stage d'approfondissement selon un thème proposé au lycée ou de manière isolée dans un délai de 30 mois maximum.

**LYCÉE  
MIANCY**

Lons-le-Saunier

L'école de l'action et des projets

LES FORMATIONS AUX MÉTIERS DU CHEVAL ET DES SERVICES

### CONTENU DE LA FORMATION

- Apports théoriques (législation, responsabilité de l'animateur, connaissance de l'enfant, organisation de l'accueil, organiser une activité),
- pratique d'activité,
- temps de réflexion sur différents thèmes (autorité de l'animateur, enfant handicapé...),
- élaboration d'un projet d'animation,
- technique de recherche d'un stage pratique,
- stage pratique,
- approfondissement sur un thème choisi.

**Contact :** Thibault CLEMENT

Tél. : 03 84 47 16 77 - Fax : 03 84 24 46 13

Mel : syndie.lepeu@educagri.fr



## Brevet Fédéral Animateur Assistant d'Equitation (AAE)

### CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé au minimum de 16 ans révolus.
- Être titulaire du Degré 1 ou du Galop 6 de cavalier ou du Galop 6 de Pleine nature. Une dérogation est possible pour les Galop 5.
- Disposer de l'Attestation officielle de suivi de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ou de la Prévention et Secours Civique niveau 1 (PSC1).

### CONTENU DE LA FORMATION

La formation est organisée en 5 modules :

- **Module 1 :** Accueil, encadrement, animation, communication, pédagogie et connaissance des publics (250 h).
- **Module 2 :** Équitation, travail à pied (75 h).
- **Module 3 :** Connaissances, soins et entretien des chevaux ou poneys, des installations et des équipements (115 h).
- **Module 4 :** Environnement institutionnel et réglementaire, la fédération, le club (50 h).
- **Module 5 :** Stage de mise en situation professionnelle (280 h).

**Contact :** Marion SENSI

Tél. : 03 84 47 16 77 - Fax : 03 84 24 46 13

Mèl : marion.sensi@educagri.fr